

RAPPORT DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE POUR L'ANNÉE 2010

L'année 2010 a été une année charnière pour notre système de gestion environnementale puisque nous avons passé avec succès un nouvel audit d'enregistrement à la norme ISO-14001. Il s'agissait d'une étape importante qui nous a permis de tester l'efficacité et la maturité de notre système après un deuxième cycle de trois années d'enregistrement et ce, en dépit d'un contexte forestier difficile.

En effet, le système de gestion ISO du Syndicat a été jugé performant et fonctionnel malgré le contexte difficile de la mise en marché et la rationalisation du personnel. Au cours de la dernière année, nous avons travaillé principalement à améliorer la mise en œuvre de nos procédures de travail et de surveillance de notre système ISO afin de mieux contrôler les aspects de nos activités pouvant avoir des impacts significatifs sur l'environnement. Nous avons particulièrement amélioré les aspects qui concernent la gestion des matières dangereuses résiduelles (MDR) en informant tous nos sous-contractants et en y réalisant régulièrement des inspections environnementales sur le terrain.

Le suivi de l'atteinte de nos objectifs environnementaux nous a démontré que certains demeurent, encore cette année, difficiles à respecter. L'objectif qui consiste à favoriser la production de bois court par les propriétaires a été suspendu en raison des besoins limités d'approvisionnement aux usines de la région. Quant à l'objectif qui concerne le programme de certification des entrepreneurs, l'échéancier a été reporté également en raison de la situation précaire de la mise en marché des bois.

Nous nous sommes tenus au courant des derniers développements en rapport avec un système de certification forestière des propriétaires de boisés privés. Le Syndicat juge essentiel d'être proactif au niveau régional et provincial afin de se préparer adéquatement à la demande en certification de la part du gouvernement ou de l'industrie. Entre autres, l'annonce du gouvernement provincial dans sa nouvelle « *Stratégie d'aménagement durable des forêts* », de soutenir la certification forestière en forêt privée est prometteuse et devrait permettre à votre Syndicat d'allouer plus de ressources et de temps à ce dossier important. Ce travail sera mis de l'avant au cours de la prochaine année.

En résumé, le réenregistrement de notre système de gestion environnementale est une preuve concrète de son efficacité. Dans le contexte actuel, nous sommes encore convaincus que son maintien et son amélioration permettront à notre organisation et à ses membres de mieux se positionner face aux nouveaux marchés et des futures exigences du gouvernement.